

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
1180 Chemin de Rajat
BP 25

38540 HEYRIEUX
REÇU LE
31 MAR. 2011
Syndicat Mixte Nord Dauphiné

N° 11/07
AFFECTATION DES RESULTATS

ARRIVÉ LE :
30 MARS 2011
SOUS-PRÉFECTURE DE VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 03 mars 2011 s'est réuni en session ordinaire à St Alban de Roche, le 16 mars de l'an deux mille onze sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 67

PRESENTS :

- ❶ - Communes en adhésion directe (1)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (26)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (7)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (8)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (10)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (15)

1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Après la présentation du compte administratif 2010, les comptes font apparaître :

Excédent de fonctionnement au 31.12.2010	+ 1 168 216,58
Déficit d'investissement au 31.12.2010	- 42 065,05

Il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

Solde d'investissement	Compte 001 déficit reporté.....	- 42065,05
	Compte 1068 excédents capitalisés ...	+ 168 216,58
Solde de fonctionnement	Compte 002 report de fonctionnement ..	+ 1 000 000,00

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 25 mars 2011

**Le Président
M. NIVON**



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. NIVON", written over a horizontal line.